

Contrat d'Objectif et de Performances de l'ONERA 2022-2026

Dossier de presse de l'Intersyndicale CFDT – CFE-CGC – CGT (le 24/01/2022)

1) Dates clés

- 9 février 2022 : Vote du COP au Conseil d'Administration de l'ONERA
- 25 février 2022 : Signature du COP par le Ministre des Armées, Mme Florence Parly

2) Stagnation de la subvention étatique de l'ONERA

Les ressources de l'ONERA sont constituées de deux grands piliers : en premier lieu une Subvention pour Charge de Service Public (SCSP), essentiellement consacrée à la préparation de l'avenir à travers des travaux de recherche amonts ou « bas TRL » (Technology readiness Level), en second lieu un ensemble de contrats de recherche appliquée, d'origine industrielle, européenne et étatique via la DGA pour des activités Défense, la DGAC pour des activités aéronautiques civile, enfin le CNES (et l'ESA) pour le domaine spatial. A ce jour, ces deux piliers constituent respectivement 40 % et 60 % des ressources budgétaires de l'ONERA.

La force de l'ONERA et ce qui en fait sa renommée provient de l'équilibre et du dialogue entre ces deux piliers, où les travaux sur contrats, généralement très appliqués, se nourrissent des avancées scientifiques et techniques faites dans les recherches amonts, tandis que ces dernières restent ancrées dans la réalité des besoins par cette implication contractuelle aux cotés de l'industrie. L'actuel partage 40/60 est déjà reconnu comme insuffisant pour maintien de cet équilibre, d'autant plus dans une période où des ruptures sont attendues pour relever les défis qui se présentent.

La SCSP s'analyse ainsi sous deux facettes : son montant brut, qui assure la capacité à mener des recherches amonts qui feront la différence dans le futur, et son équilibre avec une activité contractuelle de transfert vers l'industrie.

Depuis 10 ans la subvention de l'ONERA a stagné alors que dans le cadre de la compétition internationale et européenne, le DLR (office allemand de recherche aéronautique et spatiale) a vu ses subventions (aéronautique et spatial) augmenter considérablement (cf. fig 1)¹. Ainsi de 156 M€ pour l'aéronautique en 2011, la subvention atteint 297 M€ en 2020. **Ainsi sur 10 ans, les subventions du DLR ont augmenté de 80%**. On peut également constater que l'ensemble du DLR a vu ses effectifs passer de 7046 en 2011 à 9782 en 2020 soit une augmentation de près de 40%.

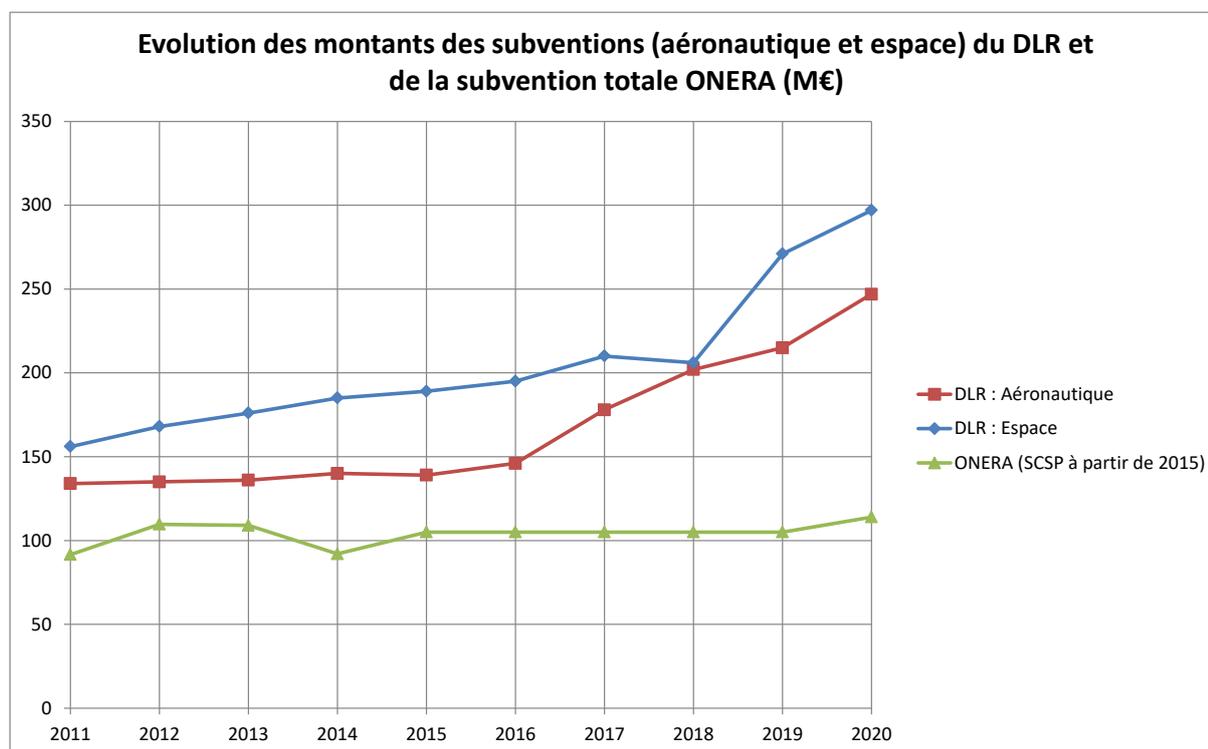
¹ On peut trouver les données concernant les montants des subventions du DLR aux adresses : <https://www.dlr.de/EN/organisation-dlr/media-and-documents/publications/all-publications.html> et <https://www.dlr.de/EN/organisation-dlr/media-and-documents/facts/facts-and-figures.html>

Au final, les subventions reçues par le DLR couvrent son budget à hauteur de :

- 78% (2020) pour la partie aéronautique, pour 61% en 2012
- 61% (2020) pour l'espace pour 54% en 2012.

Soit le chemin exactement inverse à celui imposé à l'ONERA.

Dans le même temps la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) totale de l'ONERA (incluant aéronautique, espace et défense) est passée de 92 M€ en 2011 à 114 M€ en 2020 pour être de nouveau plafonnée à 110 M€ dès 2022. Il faut signaler que l'objectif initial de Bercy était, une subvention inférieure à 110 M€ et que grâce à l'intervention des sénateurs, la subvention est passée à 110M€, montant qui reste bien insuffisant pour les besoins de l'ONERA, maillon essentiel de la recherche dans le secteur AED. (cf. articles de Presse et intervention du Sénat)². Avec une SCSP stabilisée à 110M€ sans revalorisation au niveau de l'inflation, la subvention va donc de fait diminuer. Elle représente environ **40%** de nos ressources en 2022 et représentera un niveau de **35% en 2026** !



C'est donc un véritable décrochage des investissements étatiques français³ auquel on assiste et que le nouveau Contrat d'objectif et de Performances 2022-2026 (COP) n'est pas prêt d'enrayer.

Ainsi aujourd'hui malgré les enjeux de défense y compris dans le domaine spatial, le COP entérine ce décrochage et l'amplifie par les récentes décisions prises. Les perspectives des décisions politiques actuelles, étayées par le constat des 10 dernières années, conduisent à :

² Par exemple : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/mais-pourquoi-donc-la-subvention-publique-de-l-onera-baisse-telle-899460.html>

³ <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/onera-la-menace-d-un-declassement-face-au-dlr-allemand-852215.html> et <https://www.latribune.fr/opinions/scaf-faut-il-perseverer-dans-l-erreur-878756.html>

⁴ <http://www.opex360.com/2021/09/22/lallemagne-et-laustalie-ont-signe-un-protocole-daccord-dans-le-domaine-de-la-defense-spatiale/>

⁵ Les effectifs opérateurs intègrent les CDI, les doctorants, les CDD de surcroits. Les effectifs non opérateurs intègrent les CDD de remplacement, les doctorants non financés par l'ONERA, les stagiaires et le personnel détaché, et les CDI de mission scientifique (loi de programmation de la recherche n° 2020-1674 du 24 décembre 2020).

- obérer fortement la capacité de la France à se maintenir au plus haut niveau scientifique dans les secteurs de souveraineté que sont la Défense, l'Aéronautique et le Spatial ;
- menacer les futurs succès des produits industriels français, en particulier face aux enjeux de décarbonation du transport aérien, de compétitivité économique pour le spatial, de capacité opérationnelle pour les équipements de défense ;
- **mettre en péril voire perdre la capacité de la France à assurer son autonomie pour l'élaboration des futurs outils de la Défense.**

Si par le passé le DLR semblait moins impliqué que l'ONERA dans le domaine défense, on peut noter qu'une plus forte implication dans ce domaine a été demandée au DLR par le parlement allemand et se traduit d'ores et déjà par une forte présence dans le cadre du SCAF. Compte tenu des investissements allemands réalisés dans les domaines aéronautiques et spatiaux, il n'y a pas à douter que les subventions seront adéquates et conséquentes. Dans le même temps, on constate le manque d'investissements de l'Etat français dans la rénovation des moyens stratégiques de l'ONERA (laboratoires et souffleries de recherche) et dans le développement de nouvelles installations indispensables pour la conception des futures applications du secteur AED (Futur avion de combat SCAF, Missile stratégique, lanceur Ariane Next, Avion décarbonné, ...).

Si le faible investissement de l'Etat dans le secteur clef de la défense et de l'aérospatial peut sembler loin des préoccupations de nos concitoyens, il faut bien comprendre que ce manque d'investissement se traduira pas un affaiblissement du positionnement international de la France et par conséquent des partenariats internationaux plus difficiles à mettre en place et enfin par des conséquences sur l'emploi en France. Ce manque d'investissement traduit un manque de volonté politique. A ce titre on peut citer comme exemple, le transfert des moteurs VINCI de Vernon en Allemagne. Sur ce dernier point, il est à souligner que quelques jours après la perte du contrat des sous-marins par la France pour l'Australie, l'Allemagne et l'Australie ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la défense spatiale⁴. **Et ce domaine de défense spatial, qui est un enjeu majeur de souveraineté pour chaque pays développé, aurait dû être un élément supplémentaire contribuant à l'augmentation de la subvention de l'ONERA. Et ce n'est, encore une fois, pas le cas...**

Lentement mais sûrement, notre manque d'investissements se traduit pour la France par la perte de leadership européen dans le domaine de la recherche pour le spatial, ainsi que pour l'aéronautique. Et si l'Etat continue ainsi, ce sera à terme la perte d'autonomie dans le secteur de la Défense, ce qui est en totale contradiction avec l'objectif de la préservation de notre souveraineté.

3) Stagnation des effectifs de l'ONERA

Alors que la subvention reste constante sur les cinq années à venir, le COP prévoit une forte hausse des ressources contractuelles (+19% d'ici 2026), alors que les effectifs opérateurs⁵ de l'ONERA stagnent à 1775 Equivalent Temps Plein (EQTP) tandis que les effectifs non-opérateurs⁵ passent de 182 à 243 EQTP. L'expert mandaté en 2021 par le CSEC, PROGEXA, a mis en évidence cet automne la trop faible évolution des effectifs de l'ONERA prévue sur la période 2022-2026 au regard des ambitions affichées par le COP en matière de dissuasion, de technologies de rupture, de maîtrise de l'Espace ou du projet de système de combat aérien futur (SCAF).

A titre de comparaison, de 2012 à 2020, les effectifs du DLR ont progressé de 34% contre seulement 3% pour l'ONERA sur la même période. En toute cohérence le DLR accompagne ses ambitions et

⁴ <http://www.opex360.com/2021/09/22/lallemagne-et-laaustralie-ont-signe-un-protocole-daccord-dans-le-domaine-de-la-defense-spatiale/>

l'augmentation de sa subvention d'une augmentation significative et continue de ses effectifs : « les représentants du DLR à l'Agence spatiale européenne (ESA) ont indiqué sans ambiguë qu'ils avaient pour objectif de devenir les premiers en Europe, devant les Français »^{6,7}.

Le futur COP de l'ONERA entérine donc explicitement la croissance des activités contractuelles au détriment des travaux financés par la subvention et qui préparent de l'avenir. Enfin le recours à des CDI de mission scientifique pourrait s'avérer à terme bien plus important que ce qui n'est affiché aujourd'hui, la loi de programmation de la recherche autorisant un plafond de 10% des effectifs pour les CDI de mission.

Les salaires de l'ONERA ne sont pas non plus à la hauteur des enjeux. Ainsi le décalage salarial par rapport à la DGA⁸ subsiste malgré un premier rattrapage partiel mais ce décalage devient abyssal lorsqu'on compare les salaires de l'ONERA avec ceux du GIFAS. La satisfaction au travail attachée à la possibilité de travailler sur des sujets prospectifs financés par la subvention permettait de compenser et de fidéliser une large partie du personnel. Le projet COP va donc fragiliser cet équilibre spécifique à l'ONERA et dégrader un peu plus l'attractivité de l'Office.

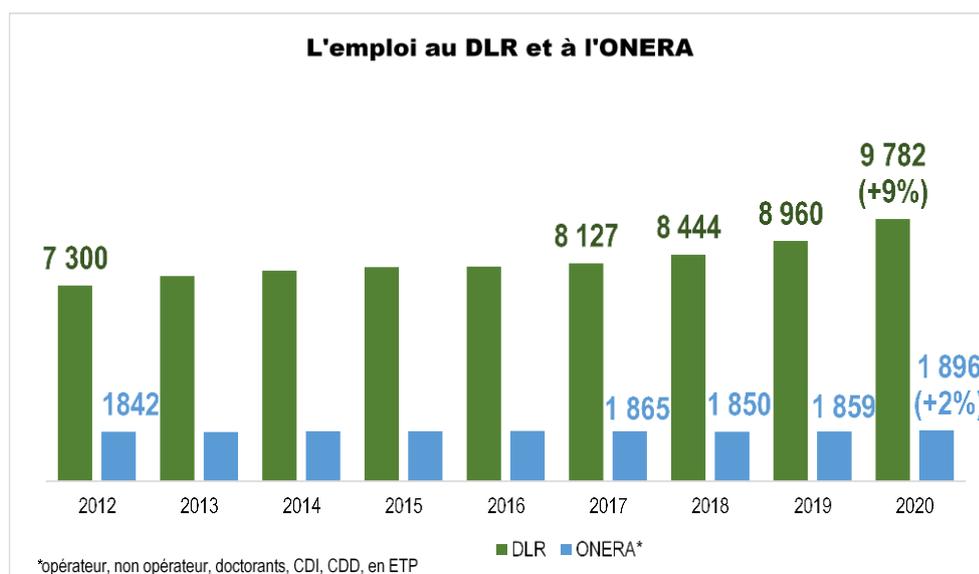
Parallèlement la masse salariale n'évolue que de 14% sur la période 2022-2026. Ce chiffre implique donc une politique salariale particulièrement modérée, de l'ordre de 2% par an, qui va accentuer le décrochage salarial par rapport au GIFAS. Il faut poursuivre la politique de revalorisation salariale⁶ engagée en 2020 et l'intégrer dans le COP. L'ONERA est ainsi confrontée à des problèmes d'attractivité et peine à recruter certains postes.

⁶Rapport d'information sur l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), M. Dominique de Legge, n° 604, session extraordinaire 2019-2020

⁷Rapport de l'Assemblée Nationale du 12 janvier 2022 sur l'avenir du secteur aéronautique par la commission des Affaires Economiques

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b4892_rapport-information#

⁸http://www.senat.fr/rap/r19-604/r19-604_mono.html



Quelques éléments comparatifs entre l'ONERA et le DLR

Les effectifs du DLR en 2020 :

Effectif total 9782 (dont 5 431 emploi scientifique et 4351 emploi administratif)

Moyenne d'âge DLR= 39 ans
Stagiaires = 243 (2,5% du total)
Etudiants internes (2019) = 407 (4,5% du total)
Doctorants = 1 162

Les effectifs de l'ONERA en décembre 2020

1287 ingénieurs et cadres dont 20 CDD de surcroit (dont environ 13% de cadres)
261 doctorants soit 13,2% des effectifs totaux
241 techniciens
189 employés
1 ouvrier
Moyenne d'âge ONERA 44 ans

4) Regroupement des centres en Ile de France : menaces sur la pérennité de certains équipements stratégiques

Le projet PRISME est un Programme de Regroupement Immobilier des Sites de l'ONERA en Ile-de-France et de Modernisation des Emprises. Ce projet découle d'une volonté de l'état de céder ses domaines et d'obtenir des économies d'échelle. Il s'agit pour l'ONERA d'abandonner les sites de Châtillon et de Meudon et de regrouper les activités de l'ONERA en IDF sur Palaiseau, essentiellement sur le site du siège social de l'ONERA, et dans une moindre mesure sur le campus de l'école Polytechnique et de l'ENSTA. Ce vaste projet, officiellement voté en CA en septembre 2018, conduit à de nombreuses études d'architecte et d'ingénierie pour la réalisation des infrastructures, le déménagement et la remise en opération des moyens d'essais et de laboratoires. La ministre des Armées, Florence Parly, lors de sa visite à l'ONERA/Palaiseau en janvier 2019, a confirmé l'autorisation de financement de ce projet à hauteur de 160M€. Il faut préciser que cette enveloppe se décompose en un montant de 130M€, prix estimé et garanti par l'Etat en contrepartie de la vente des terrains de Meudon et de Châtillon, donc essentiellement autofinancé et en un montant de 30M€, cautionné par la tutelle Défense et versé sur 5 ans.

L'ONERA voit dans ce projet l'opportunité d'augmenter la synergie entre ses équipes de recherche et de redonner un nouvel élan. Mais le point faible du projet PRISME est qu'il n'est pas suffisamment accompagné des investissements indispensables pour assurer le transfert et le maintien de moyens d'essais stratégiques, comme par exemple les souffleries hypersoniques de Meudon qui ont un plan de charge bien rempli et qui œuvrent essentiellement pour le secteur de la Défense (évolution du missile stratégique, avion de combat futur) et du spatial (futurs lanceurs réutilisables). Ainsi le déménagement d'une seule soufflerie sur les six actuelles de Meudon est garanti et budgété et le transfert d'une seconde est encore hypothétique. Et au-delà, ces investissements sont également notoirement insuffisants pour le nécessaire développement de nouveaux moyens d'essais à même de répondre aux besoins des futures applications de la Défense.

5) Conclusion

L'intersyndicale ONERA demande une réévaluation de la subvention à hauteur de 120M€ sur toute la durée du COP pour :

- conserver l'autonomie et l'indépendance en matière de recherche pour la Défense

- restaurer la place de leadership européen dans le secteur de l'aéronautique et du spatial
- donner les moyens nécessaires au développement des futurs moyens d'essais et de laboratoires
- maintenir l'attractivité de l'office
- assurer les investissements indispensables pour le transfert et la remise à niveau de toutes les installations stratégiques de recherche